



CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024 à 19h00

ORDRE DU JOUR

- 1 DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET ANNEXE DE L'ABBAYE DE SILVACANE 2024
- 2 REVERSEMENT D'UN EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE DE L'ABBAYE DE SILVACANE – EXERCICE 2024
- 3 BUDGET ANNEXE ABBAYE – CLOTURE DU BUDGET ANNEXE DE L'ABBAYE ET FIN D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'ABBAYE
- 4 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CCAS OUSTAOU
- 5 PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES
- 6 REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC ROUTIER ET NON-ROUTIER PAR LES RESEAUX ET OUVRAGE DE TELECOMMUNICATION DE FRANCE TELECOM
- 7 APPROBATION DE L'AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUE N° Z2006647COV ENTRE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE ET LA COMMUNE DE LA ROQUE D'ANTHERON POUR L'AMENAGEMENT DE RESEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DANS LES SECTEURS DU CENTRE-VILLE ET DE LA FELICITE
- 8 ADHESION GROUPEMENT DE COMMANDE COMMUNAL
- 9 APPROBATION DE LA CONVENTION DE COLLABORATION AVEC LE BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI DE LA ROQUE D'ANTHERON ENTRE LA COMMUNE ET LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
- 10 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE DEPENDANCE DU DOMAINE PUBLIC AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA ROQUE D'ANTHERON
- 11 APPROBATION DE L'ADHESION DE LA COMMUNE DE LA ROQUE D'ANTHERON AU GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT EN VUE DE LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS SUR LA THEMATIQUE DE "LA PREVENTION ET LA PROTECTION DES RISQUES" ENTRE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE ET DES COMMUNES DE L'AIRE METROPOLITAINE AINSI QUE LEURS EPA ET EPIC (CCAS, OFFICE DU TOURISME.....)